

Commissions municipales...



Conseiller membre de la commission de contrôle de la liste électorale
Mohammed Oubenaissa

CCAS	Elus	Extérieurs	Commission appel d'offre
	1 - Marine Martin-Jary 2 - Yolande Merger 3 - Mohammed Oubenaissa 4 - Agnès Allier	5 - Mme Maille 6 - Christine Carrez 7 - Daniel Moine 8 - Claudiane Roset	Titulaires 1 Bernard Vougnon 2 Valérie Drugé 3 Jean Luc Guillaume 4 Gérard Petit
SIVOM	1 Samuel Vuillemin 2 Célia Sousa	Marie Jo Vergon Coralie Jacquot	Suppléants : 1 Bernard Merger 2 Mohammed Oubenaiss 3 Dominique Robert 4 Marie-Jo Vergon Trivaudey
Correspondant défense		Bernard Merger	
Délégué Audab		Agnès Allier	
Délégué Sica		1 Marie-Jo Vergon Trivaudey	
Délégué CAGB		1 Valérie Drugé 2 Bernard Merger	
Référent Eau/Assin		1 Dominique Robert	
Référent Voirie		1 Gérard Petit	
Référent Plui		1 Valérie Drugé	

Dans ce numéro :

1 Commissions municipales, Réfection de la RD8

2 Fermeture temporaire de le RD8, Sécurité routière, Employé communal, Francas, Mesures sanitaires

3 Rentrée scolaire des maternelles, règles de bon voisinage, Urbanisme, Salle des fêtes

4 Eau et assainissement, Bibliothèque, Tranquillité vacances, Galerie photo

Réfection de la RD8...



Grand Besançon a mandaté EUROVIA, également attributaire du marché du Lotissement des Rives de la Lanterne, afin de réaliser le chantier d'aménagement de la voirie de la RD8.

La réalisation consiste à sécuriser l'entrée du nouveau lotissement et plus particulièrement à prendre des mesures pour réduire la vitesse d'entrée en agglomération. La pancarte d'entrée du village sera déplacée et un ralentisseur sera installé à l'entrée du lotissement.

Le chantier a ainsi commencé le 22 juin avec plusieurs objectifs :

- ◆ Réfection du revêtement de la RD8
- ◆ Mise en place d'un trottoir du côté du lotissement
- ◆ Extension de l'éclairage public
- ◆ Déplacement du panneau Chauenne
- ◆ Mise en place d'un îlot avant le rond-point pour permettre un ralentissement à hauteur du lotissement.

Malgré la demande du Maire, il n'y aura pas d'espace dédié spécifiquement aux vélos.

L'entretien annuel dû aux communes et assuré par l'Agglomération aura lieu également avec un balayage de l'ensemble du village, nettoyage des regards, marquages au sol +/- rajout de passages piétons ou de marquages annonçant les priorités à droite...



Fermeture de la RD8...

La RD8 sera fermée pendant 2 jours entre le 20 et le 24 juillet afin de mettre en place l'enrobé de finition, et une déviation sera réalisée par le Département.

Nous vous invitons à consulter le site de la mairie pour découvrir les dates concernées et l'itinéraire de déviation proposé par les services du département.

Sécurité Routière...

Il nous apparaît nécessaire de rappeler quelques règles de circulation élémentaires:



La vitesse dans le centre de la commune (Grande Rue) est limitée à 50 km/h, il appartient à chacun d'avoir un comportement citoyen en respectant cette vitesse et en prenant soin de ralentir suffisamment chaque fois que les circonstances l'exigent.

Il convient également de marquer le "STOP", **les priorités à droite**, tenir sa droite et ne pas couper les trajectoires dans les carrefours, surtout ceux sans visibilité.

La vitesse est forcément un facteur d'accident et/ou d'aggravation des conséquences d'un accident. Le conducteur doit rester constamment maître de sa vitesse et la régler en fonction de l'état de la chaussée, des difficultés de la circulation et des obstacles prévisibles. C'est ce que rappelle le Code de la Route. L'excès de vitesse est une infraction sanctionnée par une amende. et une perte de points.

Remplacement de l'employé

Les Francas ...



Antoine RICHARD,
remplace Dominique
TISSERAND du **29 juin au**
31 juillet.

Etudiant à la faculté de sciences et Techniques de Besançon, Antoine a également une certaine expérience des travaux d'entretien des espaces verts.



Le Centre de loisirs Audeux Chauenne Noironte accueille les enfants de 3 à 13 ans

Contact : Aline Bertin au 06 72 35 87 81

LES FRANCAS D'AUDEUX-CHAUCENNE-NOIRONTE
Grande Rue
25170 AUDEUX

Mesures sanitaires période estivale...

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade

Pour la période estivale, certaines restrictions liées à l'état d'urgence sanitaire sont levées .

Toutefois, en l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique (recommandations ARS).

► portez un masque et maintenez la distanciation physique dans la plupart des établissements recevant du public et dans les transports en communs.

Rentrée scolaire des maternelles...

La rentrée scolaire 2020/2021 des classes maternelles se fera sur Chaucenne dans les locaux actuels.

Les travaux de la salle et de l'école seront réalisés au cours de l'année 2021 (4 à 5 mois de travaux attendus).

Il y aura donc très probablement un changement de lieu en cours d'année, à l'issue des préconisations et travaux de l'architecte.



Règles de bon voisinage...



Les travaux de jardinage et de bricolage engendrant des nuisances sonores sont soumis à des horaires définies par arrêté préfectoral.

Ils peuvent être effectués aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h30

Dimanche et jours fériés: 10h-12h

Il est rappelé que les feux sont interdits.

Rappel des règles d'urbanisme...



Pour tous travaux non soumis à permis de construire (clôture, extension de moins de 40 m², piscine...) **une déclaration préalable est obligatoire.**

Vous pouvez consulter le PLU (plan local d'urbanisme) sur le site de la mairie: www.chaucenne.org, ou venir vous renseigner en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Location salle des fêtes de Chaucenne...

La salle des fêtes pourra être louée, aux habitants de la commune exclusivement, sur la période de juillet, août et septembre.

La Gymnastique douce du mardi après midi se déroulera dans la salle polyvalente au cours du 3^e trimestre. Une nouvelle salle sera mise à disposition pour le début 2021. Le point sera fait avec le correspondant du groupe en fonction de l'avancement des travaux.

Eau et assainissement...



Le chantier Eau et Assainissement du secteur des Varennes est en cours.

Grand Besançon Métropole a mandaté l'entreprise HEITMAN pour la réalisation des travaux sur la RD8 (mise en place du collecteur d'eau usée sous le RD8 et raccordement sur le réseau du lotissement Les Rives de la lanterne).

Ces travaux ont été réalisés courant juin. Ils se poursuivent par l'étude individuelle et la préparation de chaque futur raccordement des habitations des Varennes.

L'objectif est de réaliser un raccordement d'une partie des habitations riveraines sur le collecteur de la RD8 et de recréer en complément un réseau sous domaine public pour les autres maisons.

Bibliothèque...

La bibliothèque est ouverte en **juillet**:

Le lundi de 16h30 à 19h00.

Reprise pour la rentrée: samedi 5 septembre 2020



Opération tranquillité vacances...

Dispositif estival de la gendarmerie de lutte contre les cambriolages consistant en une surveillance particulière des habitations laissées vides de leurs occupants en période de vacances. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie d'École-Valentin: 03 81 21 16 60.

Votre galerie photos...

Envoyez nous vos plus beaux clichés de paysages et manifestations à Chauenne à : chaucenne-info@orange.fr

Crédit photo: Laurence Bardot

Un très bel été à tous!

